

Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin Bitcoin

RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

DATE DE CRÉATION 2 décembre 2021

VL - SÉRIE F 16,98 \$

(30 avril 2025)

ACTIF COMBINÉ 130,7 millions \$ (toutes les séries) (31 mars 2025)

RATIO DES FRAIS DE 0,53 % au GESTION - SÉRIE F³ 30 septembre 2024

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

Edward Lui Reetu Kumra

Pourquoi investir dans ce Fonds?

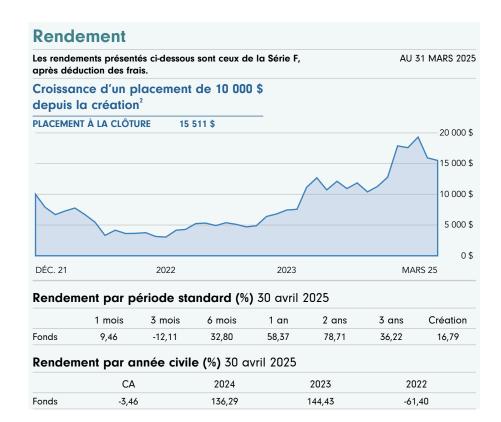
- Offre une exposition à l'une des monnaies virtuelles les plus précieuses au monde.
- Historiquement, les cryptomonnaies ont été très volatiles.
 Frais réduits à compter du 13 janvier 2025.

CLASSIFICATION DU RISQUE¹

				•
FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

CODES DU FONDS

DOLLAR CANADIEN		DOLLAR AMÉRICAIN		
SÉRIE B	SÉRIE F	SÉRIE B	SÉRIE F	
7241	7242	7243	7244	





Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin (suite)

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 avril 2025, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

© 2025 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.

- 1 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.
- 2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.
- Le 13 janvier 2025, les frais de gestion de la série F du Fonds, qui investit directement dans le FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD}, sont passés de 0,39 % à 0,32 %. Les frais de gestion de la série B du Fonds, qui investit directement dans le FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD}, sont passés de 0,89 % à 0,82 %. En conséquence, les ratios des frais de gestion diminueront.
- 4 Le FNB Fidelity Avantage Bitcoin vise à investir dans le bitcoin. Le Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin investit dans le FNB Fidelity Avantage Bitcoin. Ces fonds ne spéculent pas sur les fluctuations à court terme du cours du bitcoin. Compte tenu de la nature spéculative du bitcoin et de la volatilité du marché du bitcoin, le risque que ces fonds ne soient pas en mesure d'atteindre leur objectif de placement est considérable. Un placement dans ces fonds n'est pas censé constituer un programme d'investissement complet et ne convient qu'aux investisseurs qui sont en mesure d'absorber la perte d'une partie ou de la totalité de leur placement. Un placement dans ces fonds est considéré comme un placement à risque élevé.
- 5 FNB Fidelity Avantage Bitcoin et Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin sont des marques de commerce de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.